



Carouge unie et solidaire



Les effets de la crise

Entretien

**Canicule et grandes
chaleurs**

Les bons réflexes

Jeux et activités

Se divertir à la maison



Sommaire

4 LE DOSSIER

- 4 Carouge unie et solidaire
- 8 Entretien avec le chef du Service des affaires sociales
- 9 Récapitulatif des mesures de protection

11 LE CAHIER CENTRAL

- 11 La Maison de Quartier en BD
- 12 Jeu de l'oie
- 14 Zéro déchet : les gestes essentiels

15 VOTRE COMMUNE AGIT

- 15 Les événements annulés
- 16 Brèves officielles
- 18 Canicule et grandes chaleurs

19 DE LA MAISON

- 19 Le Vieux Carouge face au Covid-19
- 20 Clichés de Carouge au temps du Covid-19
- 22 Jeux et activités
- 23 Chacun chez soi, mais tous ensemble!
- 24 Retrouver son Carouge intérieur en BD

Impressum Journal édité par l'Administration municipale de Carouge
Mairie de Carouge
Place du Marché 14 – 1227 Carouge
022 307 89 87
communication@carouge.ch
www.carouge.ch
Prochain numéro : septembre 2020
(sous réserve de modification)

Comité de rédaction Service des affaires culturelles et de la communication

Impression Imprimerie Moléson, 1227 Carouge. Journal tiré à 13 500 exemplaires. Imprimé avec de l'encre biovégétale sur du papier certifié FSC, 100 % recyclé, neutre en CO₂

Concept Paperplane
Graphisme Yan Rubin

  Ville de Carouge

Illustrations de Reto Cramer, Exem, Mirjana Farkas (d'après une photo de Aida Agic Noël), Anouck Fontaine, Thomas Grand, Herji, Marie Lavis, Renata Martino, Malizia Moulin, PanPan CuCul, Tom Tirabosco, Noémie Weber et Mam'zelle Zimmie.

Illustration de la couverture
Adrienne Barman

Carouge 
european energy award Cité de l'énergie



Pour tout vous dire



Face à la crise que nous traversons, la Ville de Carouge n'est pas restée inactive, bien au contraire.

Nous avons dû prendre de nombreuses décisions dans des délais très courts. Il nous a fallu nous résoudre à des choix douloureux, comme l'annulation de manifestations communales. Mais, grâce à l'engagement des équipes de la commune, les prestations de base (ramassage des déchets, suivis sociaux, etc.), bien que réduites pour certaines, ont pu être assurées. Des mesures spécifiques ont également été prises: hotline, système de courses et paiement de factures pour les personnes vulnérables, soutien à l'activité tant économique, culturelle qu'associative, suspension des loyers des arcades commerciales, marché revisité, entre autres.

À ce titre, nous sommes très fiers de la solidarité dont ont fait preuve les employées et les employés de la commune, les pompiers volontaires, la Protection civile ainsi que la population: que ce soit en rejoignant notre équipe de bénévoles, par des actions spontanées dans leur voisinage ou d'autres initiatives citoyennes, les Carougeoises et les Carougeois se sont mobilisés d'une manière extraordinaire, et nous tenons à les en remercier chaleureusement.

À situation particulière, journal particulier. Ce numéro, d'un format inédit, rend hommage à celles et à ceux qui se sont investis. Il a pour but de vous informer de la situation et des prestations délivrées à la population. Il retrace ainsi une partie des actions mises en place par la commune. Il vous propose également de vous divertir et de découvrir certaines initiatives nées à Carouge pendant ce temps suspendu. Enfin, en guise de soutien complémentaire à la culture, l'illustration de ces pages a été confiée à des artistes locaux, qui ont pu laisser libre cours à leur créativité.

Nous espérons que ce journal vous apportera les informations nécessaires et un peu de légèreté... par ces temps compliqués. Et nous nous réjouissons de vous retrouver prochainement dans des circonstances plus heureuses, lorsque la situation sanitaire nous le permettra.

Prenez bien soin de vous.

Le Conseil administratif

CAROUGE EN UN COUP D'ŒIL

HOTLINE COVID-19

Aide aux personnes de plus de 65 ans
022 308 15 57
Du lundi au vendredi: 9h – 12h

«Carouge à votre service»

Place du Marché 14, 1227 Carouge
022 307 89 87, mairie@carouge.ch
Lundi: 8h – 12h, 14h – 17h
Mardi: 7h30 – 12h, 14h – 17h
Mercredi: 8h – 17h
Jeudi: 8h – 12h, 14h – 17h30
Vendredi: 8h – 12h, 14h – 17h

Mairie

Place du Marché 14, 1227 Carouge
022 307 89 87, mairie@carouge.ch
www.carouge.ch
Du lundi au vendredi: 8h30 – 11h30, 14h – 17h

Office de l'état civil

Rue Jacques-Dalphin 24, 1227 Carouge
022 307 89 50
etat-civil@carouge.ch
Lundi: 9h – 12h, 14h – 16h
Mardi: 9h – 12h
Mercredi: 9h – 11h, 12h – 16h
Jeudi et vendredi: 9h – 12h
Rendez-vous possible

Police municipale

Route de Saint-Julien 5b, 1227 Carouge
022 307 89 90
Heures d'ouverture au public:
Du lundi au vendredi: 8h – 12h, 14h – 17h
Horaires de permanence:
Lundi: 7h – 19h
Mardi, mercredi: 7h – 1h30
Jeudi: 7h – 2h30
Vendredi, samedi: 7h – 3h
Dimanche: 9h – 19h
Patrouille mobile: 079 122 17 17
En cas d'urgence: 117

Service des affaires sociales

Rue de la Débridée 3, 1227 Carouge
022 308 15 30
Lundi, mercredi et vendredi:
8h30 – 11h30, 14h – 16h30
Mardi et jeudi: 8h30 – 11h30
Rendez-vous possible

Service constructions, entretien et sports

Route du Val-d'Arve 92, 1227 Carouge
022 307 89 60
Du lundi au vendredi: 8h – 12h, 14h – 16h

Service de l'urbanisme

Route du Val-d'Arve 92, 1227 Carouge
022 307 89 82
Du lundi au vendredi: 8h – 12h, 14h – 16h

Service voirie, espaces verts et matériel

Route du Val-d'Arve 92, 1227 Carouge
022 307 84 84
Du lundi au vendredi: 8h – 12h, 14h – 16h

Bibliothèque de Carouge

Boulevard des Promenades 2bis, 1227 Carouge
022 307 84 00, bibliotheque@carouge.ch
Horaires du prêt jusqu'à nouvel avis
(emprunts des documents sélectionnés en ligne et retours)
Lundi: 10h – 12h
Du mardi au vendredi: 10h – 12h, 16h – 19h

DANS L'ATTENTE DE LEUR RÉOUVERTURE AU PUBLIC

BiblioQuartier

biblioquartier@carouge.ch

Archives

archives-carouge@carouge.ch

Musée

musee@carouge.ch

SOLIDARITÉ

Carouge unie et solidaire

Dès les annonces du Conseil fédéral et du Conseil d'État, du vendredi 13 mars dernier, le Conseil administratif de la Ville de Carouge a pris des mesures exceptionnelles visant à protéger sa population et à préserver les systèmes de santé face au coronavirus. Mais, en ce début du mois de mai, commence une nouvelle phase. Nous vous présentons les actions principales mises en place jusqu'à présent par la Ville de Carouge.

Alors que la Suisse entrait dans un état de nécessité, la Ville de Carouge s'est organisée au plus vite pour assurer les missions prioritaires et le bon fonctionnement du service

public. Il a fallu s'adapter rapidement et efficacement, se réinventer en quelques jours. Un dispositif inédit a été mis en place en un temps record pour proposer

une assistance aux personnes ne pouvant plus sortir de chez elles et ne recevant aucune aide. Parallèlement, chaque service s'est réorganisé pour contribuer à ce soutien d'urgence à



la population, mais aussi, et dans la mesure du possible, pour assurer les missions indispensables au bon fonctionnement de la ville. Toutes les équipes ont continué de travailler, certaines depuis la maison, d'autres sur le terrain, notamment pour mettre en place la logistique complexe nécessaire au télétravail ou pour assurer des prestations essentielles, telles que la levée des déchets ou les formalités de l'état civil.

À l'heure où nous rédigeons ces pages, nous sommes entrés dans une nouvelle phase de la crise sanitaire. Les crèches ont rouvert leurs portes, comme les salons de coiffure ou les cabinets de physiothérapie. Les autorités politiques, tant fédérales que communales, continuent d'annoncer des mesures d'assouplissement. La crise n'est cependant pas terminée. Les nouveaux défis à relever sont nombreux. Dans ces pages, vous découvrirez comment la Ville de Carouge s'est réorganisée à partir du 13 mars.

Plan de solidarité Covid-19

La Ville de Carouge a aussitôt réagi à l'initiative du Conseil d'État qui recommandait aux communes genevoises de mettre en place un plan de solidarité communale.

Une cellule «Plan social et sanitaire Covid-19» s'est rapidement constituée, afin d'apporter une aide concrète aux personnes isolées de plus de 65 ans ou en situation de vulnérabilité. De simples tâches quotidiennes peuvent devenir une préoccupation insurmontable, en temps de crise. Dès le lundi 23 mars, une ligne téléphonique spécialement dévolue à la crise et annoncée par un courrier adressé aux aînés domiciliés sur le territoire carougeois a permis de faire face aux demandes urgentes, principalement pour les courses

Des unions en petit comité

L'équipe de l'Office d'état civil fut l'une des premières à réagir aux mesures de semi-confinement.

Le vendredi 13 mars, jour de l'annonce du Conseil fédéral, elle a contacté les deux couples qui devaient se marier le lendemain devant une large assistance: la cérémonie était maintenue, mais le nombre de convives devait être réduit à une dizaine de personnes. Autre imprévu: l'officière d'état civil qui devait prononcer ces unions est tombée malade et a dû se faire remplacer.

Entre-temps, tous les mariages et les partenariats ont été suspendus, à quelques exceptions près (naissance attendue avant août, fin d'autorisation de séjour

ou danger de mort). À Carouge, entre le 16 mars et la fin du mois d'avril, deux couples se sont ainsi mariés devant leurs témoins. Les officières d'état civil et les collaboratrices et chargées du cimetière, qui continuent leurs activités par courriel et par téléphone, se relaient pour accueillir, sur rendez-vous, des habitantes et des habitants de Carouge pour des déclarations de naissance, de décès ou des reconnaissances. Pour éviter toute contamination, une vitre a été posée sur le guichet et du désinfectant est mis à disposition des quelques personnes qui doivent passer la porte. ●

alimentaires, les livraisons de médicaments, mais également la balade d'animaux de compagnie ou encore la levée des déchets ménagers. Autre inquiétude pour les personnes confinées sans e-banking, le paiement des factures. Pour éviter qu'elles ne se rendent au guichet de La Poste, une procédure rigoureuse a été mise sur pied pour les aider dans cette tâche. Grâce à ce dispositif, ces personnes ont pu sereinement se faire aider par les employés de l'administration.

Rassemblés pour aider

Dans cet élan de solidarité, une équipe d'employés de tous les services communaux s'est créée et a permis le bon fonctionnement d'une hotline téléphonique. Sortis de leurs cahiers des charges habituels, les collaboratrices et les collaborateurs tous azimuts ont endossé leur nouvelle casquette avec enthousiasme et énergie. En assurant différentes tâches, comme répondre au téléphone

avec patience et empathie, aller faire les courses et assurer les livraisons, les membres de cette hotline ont fait preuve d'une grande adaptabilité. Faire les courses pour d'autres peut s'avérer compliqué lorsqu'on ne connaît pas leurs goûts, sans compter qu'il faut respecter un budget ou des choix alimentaires différents.

De nombreux bénévoles

Et, pour répondre aux besoins de la hotline, des bénévoles ont pu rapidement s'inscrire par l'intermédiaire d'une plateforme digitale sur le site de la Ville de Carouge. La réponse des citoyennes et des citoyens a été immédiate et enthousiaste, avec un élan de générosité remarquable, sans lequel nous n'aurions pas pu mener à bien cette nouvelle mission. C'est avec grand bonheur que la Ville de Carouge a pu coordonner ce plan de solidarité mis en place pendant cette crise. Face à cette gestion inédite

et complexe, notre ville ainsi que ses citoyennes et ses citoyens ont répondu dans l'unité, le respect et dans la réussite d'un projet commun. Un immense merci à toutes et à tous !

Tout le monde peut avoir besoin d'aide

Les personnes isolées, et particulièrement à risque, ne sont pas les seules à avoir fait appel à la Ville de Carouge. Des caissières, des infirmières, des médecins et d'autres travailleurs devant rester au contact de la population ont également composé le numéro de la hotline. De crainte d'infecter, par exemple, leurs parents âgés, ils se sont tournés vers la Ville de Carouge pour qu'elle les aide. Enfin, des familles directement touchées par la maladie, en quarantaine pendant plusieurs jours, ont aussi pu obtenir du soutien.

Lorsque les situations se sont révélées complexes, les équipes du Service des affaires sociales ont pris le relais. Parallèlement, celles-ci ont continué de délivrer leurs prestations aux horaires habituels, mais à distance, par entretien téléphonique ou par échange de courriers.

Conséquence directe de la crise sanitaire, des personnes ont déposé, pour la première fois de leur vie, une demande d'aide financière. Il s'agissait le plus souvent de femmes seules avec des enfants à charge, coupées de leurs réseaux d'entraide et dont plusieurs ont attrapé le Covid-19, et de petits indépendants, contraints de cesser temporairement leurs activités. En plus des fonds habituels, les dons d'une généreuse fondation privée, sollicitée expressément, a permis de les soutenir.

Dans les rues de Carouge

Pour assurer la propreté des rues de Carouge et contribuer à la salubrité publique, tout en assurant la sécurité des collaborateurs, le Service de la

voirie et des espaces verts a entièrement réorganisé ses activités pour se recentrer sur la levée des déchets, le nettoyage des rues et des écopoints.

Les ateliers techniques ont restreint leur fonctionnement et l'entretien des espaces verts, indispensable au printemps, a été réduit au minimum.

Des équipes, entièrement recomposées, se sont ainsi relayées de semaine en semaine pour entretenir l'espace public. Elles ont adapté leurs gestes pour éviter de travailler dans une trop grande proximité physique. Certains matins, elles ont eu la surprise de découvrir des dessins et des mots accrochés sur les conteneurs à leur intention. Ces petits messages de la population ont été très appréciés.

Également présente dans les rues de Carouge, la Police municipale a eu fort à faire. Subordonnée à la Police cantonale dans le cadre du dispositif de lutte contre la propagation du Covid-19, elle a procédé à divers contrôles pour veiller au respect des mesures en vigueur concernant la distanciation sociale, l'interdiction de rassemblement de plus de cinq personnes ou les nouvelles normes pour les magasins autorisés à rester ouverts. Que ce soit en patrouille, par téléphone ou au guichet du Poste de police, resté ouvert, la Police municipale a répondu aux interrogations de la population sur ces mesures, mais aussi à ses autres doléances.

Quant aux patrouilleuses scolaires, plusieurs d'entre elles ont rejoint la hotline. En avril, elles se sont vu confier de nouvelles missions lorsque des stands alimentaires ont rouvert sur les places, en attendant que les enfants reprennent le chemin des classes. Par ailleurs, placés sous la responsabilité du Canton, les sapeurs-pompiers volontaires et la Protection civile Carouge se sont, eux aussi, fortement mobilisés.

Le travail à distance

À partir de la mi-mars, seul un nombre très limité de personnes sont restées actives dans les locaux de notre administration, soit régulièrement soit par tournus, conformément aux prescriptions fédérales. D'autres ont dû apprendre rapidement à se confronter chaque jour à ce nouvel environnement inconnu et parfois anxiogène (levée des déchets, police, cimetière, affaires sociales, etc). Et, pour beaucoup, c'est le télétravail qui a commencé sans préparation et avec les difficultés liées au semi-confinement. Ils n'en ont pas moins joué un rôle important. Que ce soit au contact de la population ou derrière un ordinateur à plusieurs kilomètres, tous les collaborateurs ont œuvré de concert. Les uns n'auraient pas pu agir sans la présence des autres.

Les techniques informatiques actuelles permettent de travailler à distance dans d'excellentes

HOTLINE DE LA VILLE DE CAROUGE

Si vous avez besoin d'aide et n'avez pas de solution, prenez contact avec nous.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h : 022 308 15 57

CAROUGE À VOTRE SERVICE

L'équipe de «Carouge à votre service» continue de répondre à vos questions.

Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h : 022 307 89 87
mairie@carouge.ch ●

conditions : avec une connexion internet, un ordinateur relié au réseau privé virtuel de la commune et quelques ajustements dans la répartition des tâches, il est possible de réaliser toutes les missions principales de la Ville de Carouge – non sans avoir réorganisé son quotidien pour répondre aux nouvelles contraintes de la vie privée. Pour équiper plus de 70 collègues, les informaticiens ont démonté et reconstruit tout le réseau d'ordinateurs qu'ils avaient mis en place. L'équipe de la communication a immédiatement été équipée. Ses membres se sont relayés afin de mettre à jour quotidiennement, y compris durant les week-ends, le site de la Ville de Carouge et tous les réseaux sociaux. Il s'agissait d'informer au mieux la population, mais aussi les collègues en télétravail.

Se réorganiser

De même, toutes les équipes ont revu leur organisation. Par exemple, un système de rotation pour la levée du courrier et la numérisation de documents a été mis en place dans les secrétariats. Le Service financier a réglé au plus vite les factures de fournisseurs, afin de maintenir les flux financiers et de ne mettre personne en difficulté. Très sensible aux difficultés des entreprises, la Ville de Carouge a décidé de suspendre pour le moment la facturation de la taxe professionnelle ainsi que l'envoi des rappels. Tout en surveillant la trésorerie, les comptables de la commune ont tenu la comptabilité de la hotline et bouclé les comptes 2019. Grâce à la numérisation des documents, initiée il y a plusieurs années pour réduire l'utilisation de papier, ils ont pu accomplir toutes leurs tâches habituelles, ou presque. En revanche, les bibliothécaires ont vu leur quotidien chamboulé. D'une part, l'offre de livres et de



revues numériques a sensiblement été augmentée (*ndlr, lire page 23*). D'autre part, des piles d'ouvrages ont été catalogués depuis la maison. Ils pourront être empruntés à la réouverture des bibliothèques.

La Ville de Carouge a su faire preuve de réactivité et de créativité. Certaines innovations seront conservées à l'avenir. Ainsi, le télétravail partiel, proposé depuis

quelques mois à certains employés, sera sans doute étendu. Il sera alors aisé d'en expliquer les écueils mais aussi les avantages (intensité de concentration, réduction des trajets, conciliation vie professionnelle et vie privée). Les collaborations transversales seront renforcées, de même que les liens avec la population. Gageons que le formidable élan de solidarité de ce printemps continuera de porter Carouge à l'avenir. ●

Un regard sur les effets de la crise

Entretien avec François Berthoud, chef du Service des affaires sociales, réalisé le 16 avril, quelques heures avant que le Conseil fédéral n'annonce les premières mesures de «déconfinement».

En tant que chef de service, vous avez joué un rôle important dans la gestion de la crise. Qu'est-ce que cette crise a mis en lumière ?

François Berthoud. Dans un tel contexte, l'importance du système public se vérifie. À cet égard, l'échelon communal est particulièrement intéressant par sa proximité avec la population, laquelle permet une rapidité d'action et une efficacité immédiatement tangible. Par ailleurs, le bon fonctionnement de notre administration a permis de maintenir nos prestations et d'en développer de nouvelles. La création rapide d'une hotline et celle de la plateforme des bénévoles ont été des exemples formidables. On peut dénombrer également un grand nombre d'initiatives activées par des citoyennes et des citoyens, cet élan de solidarité est magnifique et reconforte sur l'état de notre société.

À votre avis, quels sont les principaux effets sur les habitants de notre commune ?

Cette crise augmente indéniablement la fracture sociale, et ce, à différents niveaux : formation, disparités économiques, isolement. C'est une gageure d'apprendre à vivre confinés et de s'adapter à un changement de vie aussi radical, quelle que soit

la situation, en particulier pour les enfants et les jeunes en formation. Toutes les familles n'ont pas les outils, dans tous les sens du terme, pour accompagner leurs scolarités. Carouge compte deux écoles en REP qui accueillent des élèves dont la situation socioéconomique de leurs parents est fragile. À la rentrée, il faudra trouver des moyens pour permettre à des enfants de rattraper leur retard. Par ailleurs, certains jeunes n'arriveront pas à trouver des places d'apprentissage et perdront, sans doute, une année. Notre structure d'insertion professionnelle, Projets Emploi Jeunes, va redoubler d'efforts pour leur permettre de préciser leurs orientations ainsi que leurs choix et d'utiliser ce temps pour faire un maximum d'expériences utiles. Enfin, toutes les communes observent depuis plusieurs années, notamment au sein des crèches et des restaurants scolaires, un écart qui se creuse entre les plus riches et les plus pauvres de notre société, en d'autres termes, la classe moyenne se réduit. Cette crise va ainsi accentuer les disparités économiques, et donc la fracture sociale.

Quels seront les défis de la sortie de crise ?

Je crains un effet dilué de la crise, dont les conséquences sur la société

sont encore incalculables. On ignore, par exemple, les effets de l'isolement sur la santé mentale. Les effets de la solitude que vivent, de manière accrue, certaines personnes âgées ou isolées, mais aussi le risque d'augmentation des tensions intrafamiliales. Je n'oublie pas celles et ceux qui sortiront de cette crise dans une situation financière catastrophique.

Nous avons géré aussi bien que nous le pouvions le début de la crise, mais le chemin est encore long pour en sortir. Nous nous devons d'être inventifs et attentifs pour accompagner les citoyens et les citoyennes. En tant qu'administration publique, au service de la population carougeoise, nous avons le devoir de tout entreprendre pour gérer cette crise, mais aussi l'après-crise. ●

Service des affaires sociales

www.carouge.ch/affaires-sociales

Pour toute question, vous pouvez écrire à sas@carouge.ch ou téléphoner au 022 308 15 30 aux horaires suivants :

lundi, mercredi et vendredi :

8 h 30 – 11 h 30, 14 h – 16 h 30

mardi et jeudi :

8 h 30 – 11 h 30

CRISE SANITAIRE

Mesures de protection

La Ville de Carouge a appliqué les directives fédérales et cantonales. Elle a pris de nombreuses mesures pour protéger la santé de la population et lutter contre la propagation du Covid-19. Récapitulatif des principales mesures en vigueur au début du mois de mai, à l'heure de la mise sous presse de ce numéro spécial.



Communiquer avec la population

Sur le site de la Ville de Carouge, une page est consacrée à la pandémie de coronavirus. Mise à jour quotidiennement, elle réunit toutes les informations sur les mesures prises par la Ville de Carouge. Elle présente également une liste de commerces (pharmacie, production agricole, restauration) établis à Carouge et proposant un service de livraison :

www.carouge.ch/coronavirus

L'équipe de «Carouge à

votre service» répond au téléphone du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, au 022 307 89 87.

Les services de l'administration, qui sont restés joignables par téléphone et par courriel, ont rouvert leurs réceptions à partir du lundi 11 mai.

Aide aux personnes de plus de 65 ans

La Ville de Carouge propose une ligne téléphonique pour les personnes

de ce groupe qui ne bénéficierait d'aucune aide (demandes vitales et services absolument indispensables, courses alimentaires et essentielles). Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures : 022 308 15 57.

Rassemblements dans l'espace public

Les rassemblements de plus de cinq personnes (y compris pour les enfants) dans l'espace public sont interdits, notamment sur les places, sur les promenades, les aires de

jeux et dans les parcs. Les distances interpersonnelles d'au moins deux mètres doivent être respectées, pour toutes les personnes n'habitant pas sous le même toit. Des mesures de police et des amendes sont applicables en cas de non-respect de ces dispositions.

Levée des déchets

La levée des déchets encombrants (maximum sept articles) a repris le 4 mai. Vous pouvez contacter le Service voirie, espaces verts et matériel au 022 307 84 84 et fixer un rendez-vous pour le ramassage de vos déchets encombrants.

Attention, ne les sortez pas avant de nous avoir contactés!

Pompiers volontaires et protection civile

Les sapeurs-pompiers volontaires, placé sous la responsabilité du Canton, ont effectué des missions de sensibilisation auprès de la population et des gardes à l'ancienne caserne des Vernets. La Ville de Carouge a sollicité la possibilité d'activer la Protection civile pour des missions communales. Les personnes mobilisées ont notamment été engagées aux HUG. Elles continuent d'aider dans des actions de proximités.

Crèches et écoles

Les crèches ont rouvert le 27 avril. Depuis le 11 mai, les écoles primaires et secondaires rouvrent petit à petit. Plus d'informations sur site du DIP (Département de l'instruction publique): www.ge.ch/lc/covid19-dip

Patrouilleuses scolaires

Les patrouilleuses scolaires ont repris leur mission habituelle à partir du lundi 11 mai.

Bibliothèques

La Bibliothèque de Carouge (Promenades) a partiellement

CONSEILS ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE PAR TÉLÉPHONE

La ligne d'information gratuite du Canton de Genève sur le Covid-19 répond également aux personnes souhaitant obtenir un soutien psychologique, une écoute et des conseils sur la meilleure façon de vivre cette période de pandémie, d'un point de vue tant personnel qu'émotionnel.

Tous les jours, de 9 h à 21 h :
0800 909 400 ●

LA HOTLINE DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE

En français, allemand, italien et anglais
Tous les jours, 24 heures sur 24 :
058 463 00 00 ●

LES BONS GESTES

Les dispositions sanitaires (distanciation physique, lavage des mains et autres gestes barrières) demeurent impératives. ●

rouvert le 11 mai. Pour l'heure, seul le prêt de documents a repris (pas de lecture sur place jusqu'à nouvel avis). La BibliQuartier n'est pas encore rouverte. Plus d'informations en ligne : www.bibliotheques-carouge.ch

Autres infrastructures

La Piscine des Pervenches et les installations restent fermées jusqu'à nouvel avis. Le Musée de Carouge ne présente actuellement aucune exposition.

Soutien à l'activité économique

La Ville de Carouge supprime l'encaissement des redevances pour les terrasses et les procédés de réclame, pour l'ensemble de l'année 2020. Les paiements déjà effectués seront remboursés ultérieurement. La Ville de Carouge renonce, en l'état, à l'encaissement des loyers du mois d'avril pour les commerces et les arcades détenant des baux communaux et réévaluera la situation pour les mois suivants. La Ville de Carouge invite les producteurs et les marchands alimentaires des marchés de Carouge à s'annoncer. Par ailleurs,

une réduction des coûts d'occupation du domaine public sera octroyée au prorata de la période d'interruption des marchés. Des stands isolés ont été autorisés dès la mi-avril (*ndlr, lire p. 17*). Les chantiers, arrêtés temporairement, ont repris en mai, avec une attention particulière portée au respect des règles de sécurité. Le Conseil administratif a décidé que, sur le territoire carougeois, les taxes relatives à l'occupation du domaine public ne seront pas facturées durant la période d'interruption.

Taxe professionnelle

La taxe professionnelle communale est suspendue, ainsi que les rappels et les délais de paiement.

Déclarations fiscales 2019

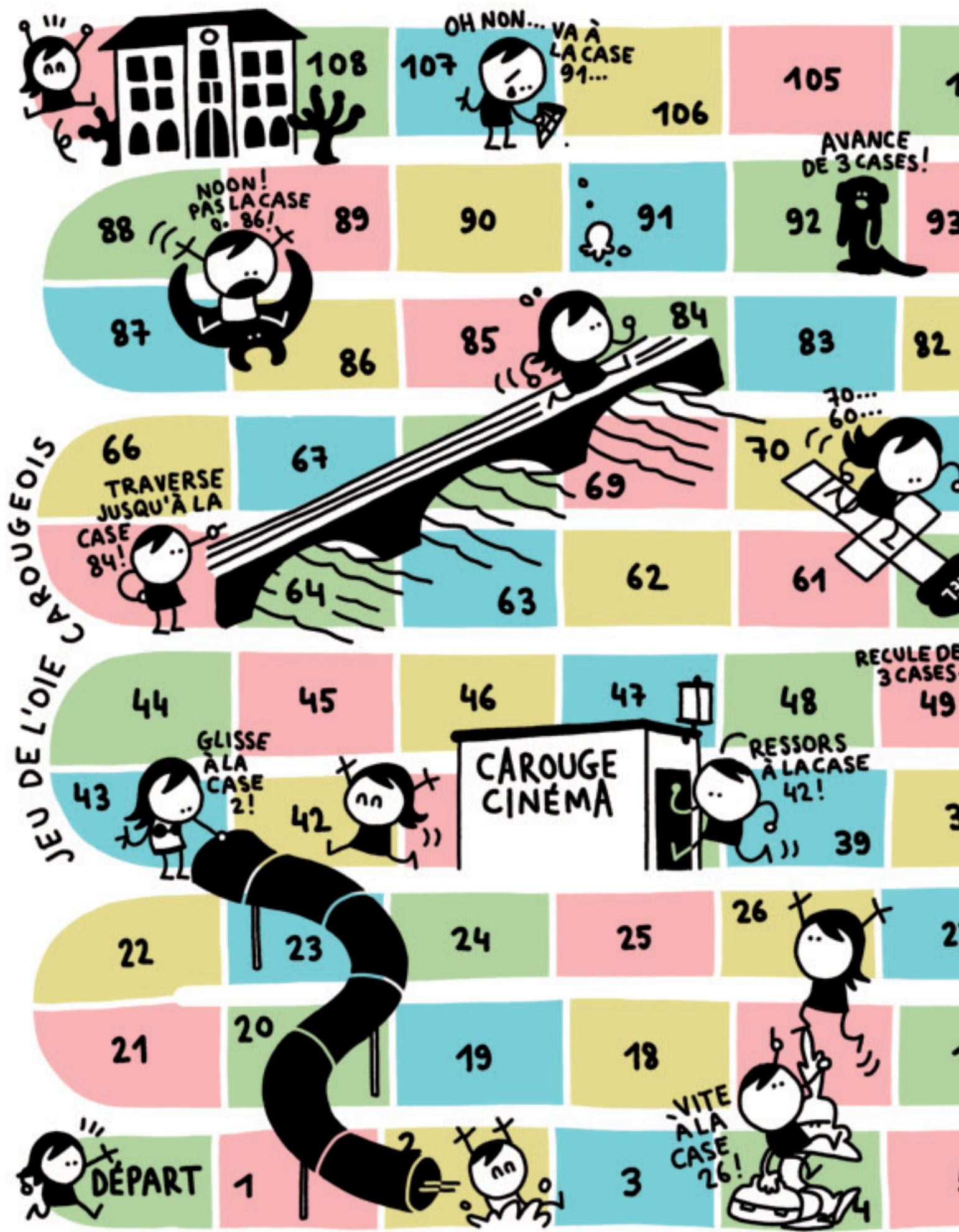
À la suite des mesures prises par le Conseil d'État, le délai pour le retour des déclarations fiscales 2019 a été fixé au 31 mai 2020.

Médailles pour chiens

Le délai du 31 mars pour l'achat des médailles de chiens est repoussé au 30 juin, les guichets ayant été temporairement fermés. ●



Renata Martino, animatrice du cours-atelier «Dessin et BD» à la Maison de Quartier de Carouge





Et le Zéro déchet dans tout ça ?

La situation que nous sommes en train de vivre a considérablement modifié nos quotidiens. Dans ce contexte, nous avons dû nous recentrer sur l'essentiel. Comment en conserver les bienfaits pour que retour à la normale rime avec environnement et réduction des déchets ?



Bienfait 1 : C'est vous le chef

À raison de trois repas par jour, il a bien fallu mettre un pied dans cette cuisine.

Concoctez de nouvelles recettes* en profitant des produits locaux et de saison et apprenez à cuisiner avec moins.

La plupart des producteurs locaux et des magasins en vrac se sont adaptés, afin de vous offrir une large gamme de choix* et, souvent, sans emballage.

Bienfait 2 : J'ai conscience de ma poubelle

Elle est là et se remplit à vitesse grand V ! Ne désespérez pas : nous avons la solution pour l'alléger et réduire vos déplacements de moitié au local des poubelles. Comme vous êtes certain de ne pas avoir dix invités à l'improviste, limitez les quantités et

ne gâchez pas. Pensez à vous munir d'une petite poubelle verte où vous pourrez jeter les épluchures et autres déchets alimentaires, ceux-ci sont composés majoritairement d'eau, alors pourquoi perdre de l'énergie à les brûler ?

Bienfait 3 : Je m'amuse d'un rien

Notre environnement est un vrai terrain de jeu ! Bon pour votre portemonnaie et aussi pour la planète : occupez-vous ainsi que vos enfants en recyclant les rouleaux de papier toilette si durement acquis ou encore profitez d'un bol d'air pour faire une décoration avec des fleurs*.

Bienfait 4 : J'apprends depuis chez moi

Grâce à nos ressources ou à des ateliers en ligne*, plus d'excuses

pour ne pas vous former à de nouvelles techniques et apprendre à faire vous-même votre déodorant ou votre lessive sans emballage.

Bienfait 5 : J'évite le clic

Il est certes tentant de céder à la commande facile sur internet, mais en avez-vous vraiment l'utilité ? Pensez à toute la quantité d'emballages et de CO₂ causée par ce simple clic depuis votre canapé. Rangez et trie : peut-être retrouverez-vous, au fond de votre grenier, de quoi satisfaire votre besoin ! Et, si vous vous sentez l'âme d'un réparateur, rien à perdre que d'essayer ! ●

* Toutes nos recettes, adresses, idées et activités sur carougezerodechet.ch ou sur nos réseaux.

Événements annulés

Sur la base des recommandations des Autorités cantonales et fédérales, les événements suivants sont annulés :

- Taste and Soul Festival, prévu les 29 mai et 1^{er} juin
- Walking de Carouge, marche athlétique prévue le 31 mai
- Garden Party, prévue le 2 juin
- Be Good'is Festival, prévu le 6 juin
- La Fan zone de l'Euro, prévue du 13 juin au 12 juillet
- La Fête de la musique, prévue les 19, 20 et 21 juin
- La Fête des écoles, prévue le 26 juin
- La Fête de la tomate et du terroir, prévue du 3 au 5 juillet
- Tour de Plage, prévu en juillet et en août
- La Fête japonaise, prévue le 3 octobre

La liste des événements annulés ou reportés est mise à jour sur www.carouge.ch/coronavirus-evenements ●

AGENDA

Retrouvez les prochains événements sur le site de la Ville de Carouge et sur les réseaux sociaux www.carouge.ch/agenda-actualites ●



OFFRES MOBILITÉ POUR LES JUNIORS

Cette année, la Ville de Carouge continue de promouvoir la mobilité douce auprès des jeunes de 10 à 24 ans habitant la commune, et reconduit



l'offre promotionnelle junior unireso. En collaboration avec unireso, la Ville propose une subvention pour l'achat d'un abonnement annuel unireso junior «Tout Genève» avec, comme nouveauté cette année, la possibilité de bénéficier de ce soutien aussi pour un abonnement junior «LémanPass» incluant la zone 10 Tout Genève. Ces jeunes recevront un courrier avec un bon de réduction de 100 francs valable entre le 2 juin et le 30 septembre 2020, et il sera possible de choisir la date du début de validité dans un délai de deux mois.

Les modalités sont simples: rendez-vous dans l'une des agences tpg ou CFF pour acheter votre abonnement annuel, présentez *le courrier de la Ville de Carouge* et votre *pièce d'identité*, et vous bénéficiez de cette réduction! De plus, l'offre est cumulable au rabais famille. À l'achat

de l'abonnement dans une agence, il sera nécessaire de présenter votre carte Swisspass ou d'y souscrire gratuitement si vous ne l'avez pas encore.

Et, pour encore plus de confort et de facilité, un guichet mobile unireso sera présent sur la place du Marché, les lundi 24 août et mardi 25 août, entre 11 heures et 17 heures. ●

QUESTIONS ET INFOS

Service des affaires sociales

022 308 15 30

affaires_sociales@carouge.ch

CONTRE LES VIOLENCES À LA MAISON

Face aux violences, que vous soyez victime ou témoin, n'attendez pas pour demander de l'aide. Vous pourrez trouver du soutien, une écoute et des informations auprès des associations spécialisées.

AVEC, Aide aux victimes de violences en couple, Genève

Permanence téléphonique, lundi, mardi, jeudi, vendredi: 14h – 17h, mercredi, vendredi 9h – 12h: 022 797 10 10 ●

www.avvec.ch

LAVI, Centre genevois des consultations pour victimes d'infractions

Permanence téléphonique du lundi au vendredi 14h – 17h: 022 320 01 02 ●

www.centrelavi-ge.ch

Violence que faire (informations en 13 langues)

www.violencequefaire.ch

RAPPEL À LA VIGILANCE

Des personnes malintentionnées pourraient se présenter à votre domicile ou vous facturer des services en se faisant passer pour des représentants communaux. Pour rappel:

- la Ville de Carouge ne mandate actuellement aucune entreprise pour démarcher la population;
- la Ville de Carouge ne demande aucun paiement en espèces, mais établira ultérieurement des factures pour les courses effectuées;
- les services communaux ne se présentent pas spontanément à domicile, mais sur demande uniquement.

Dans le cadre du dispositif de soutien aux personnes âgées et isolées, la coordination se fait entièrement par le biais de la *Hotline Covid Carouge*.

En cas de doute, contactez le 022 308 15 57 (du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures). ●

TROINEX ET CAROUGE UN NOUVEL ARRONDISSEMENT D'ÉTAT CIVIL

Depuis le 1^{er} mai 2020, l'arrondissement de l'état civil de Carouge délivre ses prestations aux populations de Carouge et de Troinex. Une convention a été signée, en février, par les représentants des deux communes et de l'Autorité cantonale de surveillance.

C'est une union particulière qui a été célébrée le 26 février avec, pour témoins, l'équipe de l'état civil au grand complet: la création d'un arrondissement d'état civil regroupant les communes de Carouge et de Troinex. Après une visite des locaux, une convention a été signée par Guy Lavorel, maire de Troinex, et ses adjoints, Béatrice Hirsch et Marc Truan, par Stéphanie Lammar, maire de Carouge, et Anne Hitlpold, conseillère administrative, ainsi que par Claudia Rosselet, directrice du Service état civil et légalisations du Canton de Genève. Très officiel, le moment n'en fut pas moins convivial. Tous se sont vivement réjouis de cette nouvelle collaboration intercommunale.

Un service intercommunal

La Ville de Carouge emploie, depuis plusieurs années, trois officières d'état civil secondées par deux collaboratrices d'état civil et chargées du cimetière, dont la mission principale consiste à délivrer des actes de naissance, de reconnaissance d'enfant, de décès, de mariage et de partenariat. Désormais, cette équipe accueille également la

population de Troinex, une commune trop petite pour assurer, seule, un tel service. En effet, pour des raisons de professionnalisme et de rationalité, un taux d'activité d'au moins 40% est exigé de tout officier d'état civil suisse.



Un accueil de qualité

Les conséquences de ce changement sont estimées à un surcroît de travail de 10%. Une augmentation proportionnelle à la taille des populations: en septembre 2019, 2519 résidentes et résidents étaient enregistrés à Troinex et 22 952 à Carouge. Aussi, le taux d'engagement des collaboratrices a-t-il été légèrement augmenté, afin de répondre aux nouvelles demandes avec le même service de proximité. L'équipe dirigée par Sandra Stucki-Maillard accorde un soin particulier à la qualité de son accueil pour accompagner la population dans ces moments importants de la vie qui requièrent des démarches auprès de l'état civil. Si les procédures administratives se font désormais toutes au 24 de la rue Jacques-Dalphin, les mariages et les partenariats continuent, cependant, d'être célébrés dans les deux communes. ●

RÉOUVERTURE DES STANDS DU MARCHÉ

Depuis la mi-avril, la Ville de Carouge permet à des maraîchers et à des marchands, qui exercent régulièrement une activité sur les marchés de la commune, de tenir des stands espacés les uns des autres sur les places du Vieux-Carouge et sur le Mail des Promenades. Un système de rotation a été mis en place. Les stands sont présents les mercredis (8h – 14h), jeudis (12h – 17h) et samedis (8h – 14h), jusqu'à nouvel avis.

Le Conseil administratif souhaite ainsi permettre aux habitants de Carouge de disposer d'une offre aussi large que possible, en parfaite conformité avec les directives tant fédérales que cantonales.

Les produits vendus se limitent aux produits alimentaires de base (viande, poisson, produits laitiers, boulangerie, épicerie fine, fruits, légumes, poulets grillés ainsi que vins et bières de la région). Toute dégustation est interdite et les plats cuisinés/apprêtés sont prohibés. ●

INFOS PRATIQUES

www.carouge.ch/stands-alimentaires

Grandes chaleurs et canicule

Depuis des années, les scientifiques nous alertent sur l'importance et les conséquences du changement climatique, ainsi que sur la nécessité de prendre des mesures fortes dans le but de limiter la hausse des températures bien en deçà de deux degrés. Parallèlement, les collectivités publiques se doivent de protéger la population et de gérer les effets néfastes qui découlent de la transformation du climat.

C'est dans ce cadre que la Ville de Carouge a mis en place, il y a quelques années, son plan d'action en cas de canicule. Celui-ci est constitué de deux phases. La première, reconduite chaque année au mois de juin, consiste en une campagne de prévention rappelant les règles de comportement à adopter en cas de fortes chaleurs – **se reposer, laisser la chaleur dehors et se rafraîchir, boire beaucoup et manger léger, mais régulièrement** – en soulignant aussi l'importance des solidarités



de voisinage. La deuxième phase est mise en œuvre lorsque le médecin cantonal déclenche l'alerte canicule, invitant ainsi les communes à prendre des mesures complémentaires.

Mesures prises par la Ville de Carouge en cas d'alerte canicule déclenchée par le médecin cantonal

Dans le cadre de cette deuxième phase du plan communal, qui a été activée en 2015, 2018 et 2019, la Ville de Carouge a ouvert une salle climatisée du Centre des Promenades (boulevard des Promenades 18) aux habitants, de 14 heures à 19 heures, soit aux heures les plus chaudes de la journée.

Au moment où vous lirez ces lignes, nous ne savons pas encore s'il sera possible de regrouper, cet été, celles et ceux qui le souhaiteraient dans une salle climatisée en raison de la pandémie en cours. Les personnes percevant l'AVS recevront, en temps utile, un courrier de la part du Conseil administratif dans lequel elles trouveront toutes les précisions nécessaires sur le dispositif mis en place, cette année.

En cas d'urgence médicale, il faudra toujours impérativement appeler directement son médecin traitant ou le 144. ●

Les signaux d'alarme qui doivent vous faire réagir rapidement en cas de fortes chaleurs :

- température du corps élevée (+38° C)
- pouls rapide
- fatigue, faiblesse
- maux de tête, crampes musculaires
- troubles du sommeil
- bouche sèche
- confusion, vertiges, désorientation
- nausées, vomissements, diarrhées.

Dans ces cas, il faut contacter un médecin et rafraîchir la personne ou, selon la gravité, appeler directement le 144. ●

Le Vieux Carouge

FAIRE FACE AU COVID-19

Le 11 mars dernier, réuni d'urgence, le comité du Club des aînés a décidé d'interrompre toutes activités, à l'exception d'une permanence téléphonique, les lundis après-midi, et ce, jusqu'à nouvel avis.

Le Club n'était pas pour autant en sommeil total, ni aux abonnés absents. Grâce à son comité, à son secrétariat et par le biais d'internet, les membres ont été dès le début informés de l'évolution des mesures à prendre et des recommandations édictées par les autorités.

Mais le plus réjouissant est venu de certains responsables qui, lorsque leur activité le permettait, m'ont spontanément proposé de continuer d'œuvrer en ligne ou par vidéoconférence. Cela a largement contribué à maintenir des liens entre nos membres et à diminuer l'angoisse ou le stress dus à l'isolement ou au confinement.

Dans la mesure de nos moyens et afin d'égayer le quotidien, des courriels leur ont été adressés.

Ainsi, pour compenser la suppression des repas mensuels, appréciés et conviviaux, et de passer tout de même d'heureuses Fêtes de Pâques, nous avons envoyé le menu prévu avant ces fêtes et les recettes s'y référant, cuisiner étant un excellent moyen de passer le temps.

Vous l'aurez compris, les seniors de notre Club n'ont pas baissé les bras et, tout en respectant les consignes, ont continué de correspondre, de



s'activer, attendant la fin de cette pandémie avec patience. Lorsque vous lirez ces lignes, je ne sais pas quelle sera la situation, mais j'espère bien retrouver les membres en parfaite santé, prêts à reprendre leurs activités avec, peut-être, une autre vision de l'existence et de l'importance ou de la futilité des choses. Mais ce sera l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux qui se sont donnés

sans compter et, surtout, de rendre hommage à Michel Messiaux, notre président d'honneur, malheureusement à compter parmi les victimes de cette maladie. ●

Claude Morex,
président

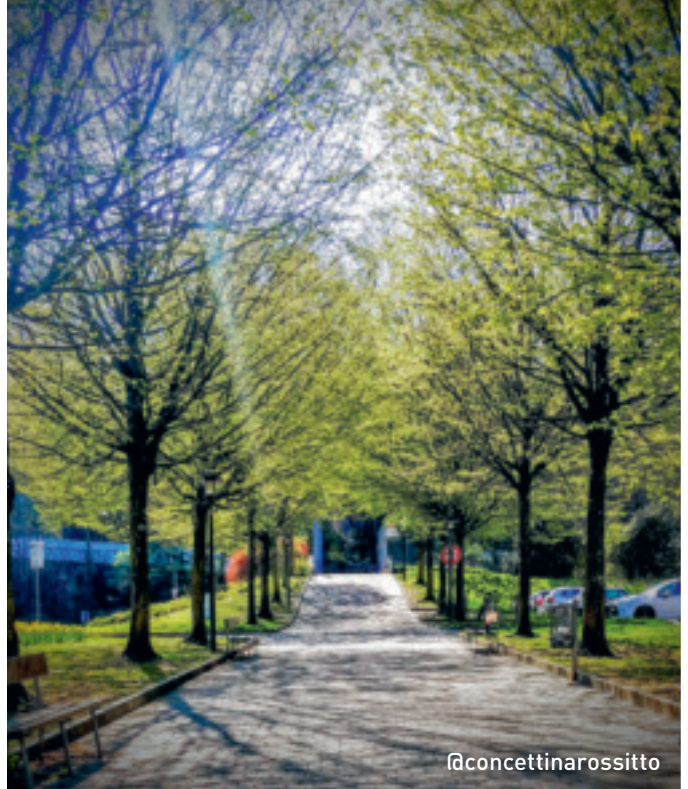
INFOS PRATIQUES

www.aines-carouge.ch

Les lundis de 14 h à 17 h : 022 307 92 20



@lovejuxa



@concettinarossitto



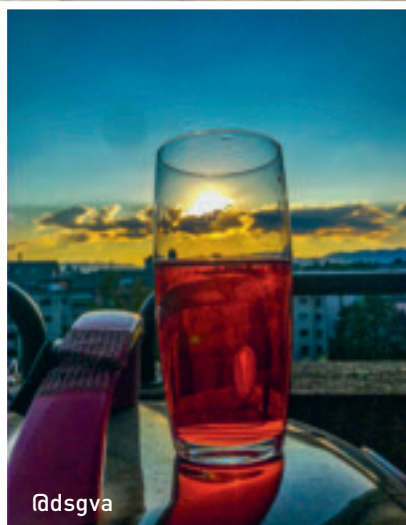
@thierryparel



@totorette



@marzia_scar



#CAROUGE

**VOS CLICHÉS DE CAROUGE AU
TEMPS DU COVID-19**

**SUIVEZ-NOUS SUR INSTAGRAM
@VILLEDECAROUGE**

Chacun chez soi

... mais tous ensemble !

PROFITEZ DE CES INITIATIVES CAROUGEOLISES
QUI VOUS PERMETTENT DE VIVRE LE
« CHACUN CHEZ SOI » PLUS SÉRÈ-
NEMENT !

ACTIVITÉS LECTURE

DEPUIS LE 16 MARS, LA LIBRENT OFFRE UNE IDÉE PAR JOUR À RÉALISER AVEC VOS ENFANTS. RESOIGNEZ LE GROUPE ET DÉCOUVREZ DE LA LECTURE AUDIO, DES BRICOLAGES OU ENCORE DES COUPS DE CŒUR À PARTAGER. TOUTES CES PROPOSITIONS S'UR :

- www.facebook.com/la-librent-439027689586657/?ref=hl
- www.lalibrent.ch
- www.instagram.com/lalibrenty

FENÊTRE SUR COUR

LES MUSÉES SONT FERMÉS, MAIS CERTAINES EXPOSITIONS SONT TOUT DE MÊME VISIBLES EN LIGNE. LA PALETTE CAROUGEOLISE A PROPOSÉ À SES MEMBRES DE RESTER ACTIFS, MALGRÉ LE CONFINEMENT, EN PEIGNANT OU EN SCULPTANT À LEUR FENÊTRE. CETTE EXPOSITION VIRTUELLE EST ACCESSIBLE POUR TOUTES ET TOUS ICI :

www.palettecarouge.ch/artistes-actifs-a-la-maison/

DÉFIS DESSINÉS

CATHERINE GRIMM LANCE DES DÉFIS AUX CONFINÉS DEPUIS LE 20 MARS DERNIER AVEC « ON S'CONFINÉ, ON DES-SINE... », C'EST L'OCCASION DE DONNER SOUPLESSE ET AGILITÉ À VOTRE COUP DE CRAYON. PETITS ET GRANDS SONT DONC INVITÉS À RE-JOINDRE LES ATELIERS GRIMM SUR FACEBOOK. DE LA JUNGLE AU CHAT POLKA EN PASSANT PAR LES BANANES, LES CONFINÉS S'ATTACHENT À DE BEAUX DÉFIS !

www.facebook.com/groups/633265320797802/

VOS BIBLIOTHÈQUES SONT EN LIGNE

EN CES TEMPS CONFINÉS, LA LECTURE PERMET DE SE DÉTENDRE, DE DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX AUTEURS OU D'APPROFONDIR UN SUJET. LES BIBLIOTHÈQUES DE CAROUGE VOUS PROPOSENT UNE COLLECTION DE PRÈS DE 1500 REVUES ET MAGAZINES NUMÉRIQUES ET TOUT AUTANT DE LIVRES NUMÉRIQUES À EMPRUNTER. IL SUFFIT DE VOUS CONNECTER À NOTRE PORTAIL INTERNET GRÂCE À VOTRE NUMÉRO DE LECTEUR ET VOTRE MOT DE PASSE (ANNÉE DE NAISSANCE). NOUS ACCUEILLONS ÉGALEMENT LES NOUVELLES INSCRIPTIONS À L'ADRESSE :

bibliotheque@carouge.ch
www.bibliotheques-carouge.ch

DES ABDOS EN BÉTON POUR CET ÉTÉ

GRÂCE À IMPULSE PILATES, SUIVEZ JOANNA ET STEVEN POUR DES SESSIONS COURTES DE 30 MINUTES DE PILATES OU DE PILATES BARRE. ET IL Y A MÊME DES SESSIONS DÉVOLUES AUX SENIORS (OUI, C'EST FAISABLE ET FACILE !). CHÂÎNE YOUTUBE DISPONIBLE AVEC LE LIEN : www.bit.ly/YouTube-ImpulsePilates

Noémie Weber

RETROUVER SON CAROUGE INTÉRIEUR PENDANT LE CONFINEMENT



LE CONTACT HUMAIN DE SON MARCHÉ



SES RESTOS MÉDITERRANÉENS



LA BEAUTÉ DES BORDS DE L'ARVE



SA PISCINE MUNICIPALE



SON THÉÂTRE RENOMMÉ



...Y'A PAS À DIRE...

